

> Témoignage



10 questions à un directeur de centre

M. Mathonnat, vous êtes Professeur de sciences économiques à l'université d'Auvergne Clermont 1, dont vous êtes vice-président, délégué à la politique de développement international. Le département FLE de votre université a obtenu le label *Qualité français langue étrangère* en 2011.

Merci d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Pourriez-vous nous présenter brièvement l'Université d'Auvergne Clermont 1 ?

L'Université d'Auvergne (UdA) compte environ 16 000 étudiants dont un peu plus de 3 000 étudiants étrangers au sein de 8 facultés et instituts :

- Facultés de Droit et de Science politique, des Sciences économiques et de gestion, de Médecine, de Pharmacie, de Chirurgie dentaire ;

- Institut universitaire professionnalisé « Management et gestion des entreprises », Institut de préparation à l'administration générale, et Institut universitaire technologique (Biologie / Informatique, réseaux et multimédia / Sciences pour l'ingénieur / Gestion).

L'UdA, reconnue à plusieurs reprises parmi les premières universités françaises pour la professionnalisation de ses formations, a fait de l'insertion professionnelle de ses étudiants la clé de voûte de son dispositif pédagogique.

La recherche à l'Université d'Auvergne, ciblée et finalisée, couvre principalement deux grands domaines : la santé et les technologies pour la santé, et le développement international.

L'Université d'Auvergne a été l'une des premières en France à créer une fondation s'inscrivant dans le prolongement de la LRU (« loi relative aux libertés et responsabilités des universités », du 10 août 2007).

*L'Université d'Auvergne Clermont 1 a reçu le label *Qualité français langue étrangère* en juillet 2011. Qu'est-ce qui vous a incité à rechercher son obtention ?*

L'UdA s'est engagée dans une politique de développement international volontariste dont elle a fait l'une de ses priorités. Or différentes dimensions de cette dernière (mobilité entrante des étudiants - environ 20% de nos effectifs -, partenariats internationaux diplômants, y compris dans des campus *off shore*, co-tutelles internationales de thèses, accueil de post-doc étrangers,...) nécessitent d'offrir un enseignement de FLE de grande qualité. Cette exigence de qualité ne doit pas être autoproclamée, mais attestée par un label reconnu, délivré par un organisme indépendant.

Quels efforts ont été nécessaires pour obtenir ce label ?

Nous avons fourni un gros effort de structuration, de formulation et de formalisation. Du point de vue du pilotage de l'enseignement du FLE, tout d'abord : l'organisation des cours, les contenus des programmes, les méthodes pratiquées, le public visé, les nombreuses ressources de

l'université, l'articulation entre le Département de FLE et les composantes de l'Université d'Auvergne, tout cela s'inscrit désormais dans une politique globale homogène, structurée, et devenue très lisible.

D'un point de vue pédagogique, ensuite : il nous a fallu construire cette même homogénéité et lisibilité. La logique et la cohérence des enseignements particuliers (à l'intérieur d'un module, par exemple) et des enseignements généraux (l'ensemble des modules pour des formations qui peuvent atteindre 600h de cours) apparaissent maintenant très distinctement et facilitent le travail de chacun, enseignants et apprenants. L'ensemble a été accompagné par un effort budgétaire approprié.

La démarche engagée en vue de la labellisation a-t-elle engendré des changements notables dans votre manière de travailler ? Dans votre relation avec vos partenaires ?

Fondamentalement non, mais elle a conforté les responsables du département de FLE et l'équipe enseignante dans leurs choix de structuration du dispositif FLE, comme dans leurs choix didactiques et pédagogiques : nécessité de travailler sur des objectifs pensés, discutés, approuvés ; partage des compétences ; cohésion méthodologique ; évaluation des enseignements ; etc. En ce qui concerne nos partenaires, indiscutablement le regard qu'ils portent sur nous a changé, car ils ne voient plus seulement le département de FLE comme un département à l'intérieur d'une université, mais comme un département qui a acquis une reconnaissance nationale et internationale, objectivée par un processus d'évaluation indépendant.

*Quelles seraient vos recommandations aux centres de FLE intéressés par le label *Qualité français langue étrangère* ?*

- Engager un dialogue avec tous les acteurs concernés pour que chacun adhère à l'objectif poursuivi, en connaisse les exigences et soit prêt à faire les efforts nécessaires ;
- Procéder à une « auto-évaluation » rigoureuse et sans complaisance ;
- Établir un agenda réaliste pour chacune des étapes.

Comment utilisez-vous le label pour communiquer sur la qualité de vos prestations ?

Nous mobilisons tous les moyens à notre disposition (portail, plaquettes, conférences, web, etc.) à destination de nos partenaires, des étudiants et de l'extérieur.